L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 26 JUIN 1887.

PETITES ANNONCES.

UN Français désire prendre des leçons d'anglais, le soir. Ecrire avec les conditions, H. K., Bureau du journal. 26 juin—1 f.

DEMANDES.

On demande—Une femme respectable pour faire le ménage d'une petite famille. S'adresser au No. 99½ rue Royale. 26 juin—1f

ON demande à louer—Pour la campagne, pendant un prix raisonnable pour deux ou trois mois, davantage peut être, un bon cheval de famille pour voiture, doux et sans défaut, que pourrait conduire une dame. On prendra le plus grand soin du cheval. S'adresser par lettres, avec renseignements quant au prix, etc., à A. B., Letter Box G. N. O. Post office.
21 juin—

A LOUER.

A louer—Coin Ste Anne et Royale, magasin et premier, s'adresser à Mangin.
19juin—1 sem

A VENDRE.

A VENDRE, un nouveau gaufrier français en parfait état, avec six fers et tous les accessoires. Dans chacun desquels on fait douze gaufres en cinq minutes. Louis H. Farge, 28 Passage de la Bourse. 26 juin—3f

A vendre, pour cause de départ du propriétaire, le très ancienne confiserie Kunin, au coin des rues Canal et Carondelet, avec les installations en totalité ou en partie et un bail de quatre années. S'adresser sur les lieux.
21 juin—

A vendre à Biloxi—Les propriétés et des terrains S'adresser 176 rue Canal.
14juin—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry Carrière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20 936—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Amélie Carrière, tutrice et ex-officio administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 juin—26,30—juil 5

Succession de John Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20—26—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Mme Lucy A. Grant et John L. Grant exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 juin—26,30—5juil

Succession de Louis Crossitière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21 317—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par François Xavier Hernandez, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19juin—18 22 26

H. J. Mullon vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21 781—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Charles A. Moret, syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18juin—18 22 26

Succession de Thomas Hasan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20 901—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront, la présente notification les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Sidney H. Hasan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18juin—18 22 26

Succession de Sarah Rigor, femme de Joseph P. Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21 554—Division D—Attendu que Gabriel Vallet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Sarah Rigor, femme de Joseph P. Wilson décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 27 30

Succession de Thomas Leo Chevrers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21 756—Division C—Attendu que John A. Chevrers a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Leo Chevrers décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 juin—21 27 30

AVIS AUX CREANCIERS.

James Lewis vs. Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 19 128. Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Bonn, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18juin—18 22 26

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La cession de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire ainsi que, reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois et ses **Grands Tirages Semestriels** auront lieu **tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous prenons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de notre certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. Ewell G.
COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple,

—▲—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 12 JUILLET 1887.

GROS LOT:
$150,000

AVIS.---Billets $10 seulement,

DEMI-BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000	.	$150,000
1	do	$50,000	. 50,000
1 Lot de	$20,000	.	20,000
2 Lots de	10,000	.	20,000
4 Lots de	5,000	.	20,000
200 Lots de	1,000	.	200,000
50 Lots de	500	.	25,000
100 Lots de	300	.	30,000
200 Lots de	200	.	40,000
500 Lots de	100	.	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300	$30,000
100 " "	200	20,000
100 " "	100	10,000
1000 " "	50	50,000
2,179 Lots s'élevant à		$535,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre adresse doit être distincte et la *Signature lisible*. On a soin d'envoyer une enveloppe portant votre adresse au pigin.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

La New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que le prochain des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Ces choses sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir la manière qui dira un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI par QUATRE BANQUES NATIONALES de la NOUVELLE-ORLEANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Dès ce vous donc des remboursements des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. V. Charpentier vs. Henderson McCrey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 20,922—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et la Natchez Alley, dans la premier district de cette ville, le MERCREDI, 20 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Milaudon, Annunciation, Annas et Lower Line, dés ..nte comme lot vingt-deux dans l'Ilot numéro trente deux. Le dit lot numéro vingt-deux mesure trente pieds de face à la rue Annas et forme l'encoignure des rues Annas et Milaudon sur une profondeur de cent cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18juin—19,25—2 9,16,23juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Carondelet Canal and Navigation Company vs. Otto Touché.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,969—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 20 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le quart nord-ouest de la section dix dans le township deuxe sud, range onze est, district d'Iberville, et contenant quatre vingt-dix sept soixante pieds des bords du Bayou St-Jean étant l'arrière ou la partie du fond de la propriété acquise par Otto Touché de Mme Eulalie Brea, par acte A. A Ker, notaire, le 23 février 1884, et plus amplement décrite sur un plan fait par E. Renaud, ingénieur civil, le 10 janvier 1884; une copie du dit plan est annexée et fait partie du dit acte de vente par devant Ker, notaire, en date du 17 janvier 1884.

Ainsi, tous les droits, titres et intérêts du dit Touché à cette partie ou portion de la propriété ci-dessus décrite sur le dit plan, à savoir: Toute la façade de la dite propriété sur le dit Bayou St-Jean, de la profondeur de soixante pieds à partir des bords du dit Bayou, ayant, conformément au plan, quatre acres et soixante-trois centièmes d'acre.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juin—19 25 juil 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sophie Quibbermann vs. Katharina Nissmüller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21 812—Division D—Fi. fa. contre ordre et vente. Saisi du 21 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juin 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ancienne Ursprez Florida Landing ou Duels, bornant et mesurant comme suit, à savoir: Trente pieds mesurant à un plan fait par A. Heslop, ar...e, Sept. de 1882, et déposé à l'étude de F. Degruys, notaire, en date du 21 du dit mois, sur un plan dressé par A. Pontife, jr., voyer, en date du 13 novembre 1880. Une ligne partant de la Levée Nouvelle et formant la ligne de séparation entre la propriété ci-après décrite, appartenant à Mme Louise Dalz et Mme Julia A. Reddix, passé présent, W. J. Castell, au nord et Jacques Alley, dans la première section de la Nouvelle-Orléans, contenant un arpent un plan fait par A. Heslop susdit, en novembre 1882, et mesurant, suivant arpentage fait par Pontife, voyer, en date du 13 novembre 1880, trente pieds de face à la Levée Nouvelle sur une profondeur de cent vingt pieds, formant le coin des rues Alexandre Pontife et Jacques Alley, dans la Première Section de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison double, à étages, en bois, couverte en fer blanc, numérotée 1 et 3 rue Alexandre Pontife, avec galerie et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, numéroté et intitulé.

Conditions—Cette vente étant la seconde et dernière, la dite propriété sera vendue définitivement et adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, sans appel, et ne sera payable qu'à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son billet à ordre du vendeur, avec intérêt à sept pour cent par an, à partir de la date de la vente, jusqu'à parfaite liquidation. Les frais de l'acte, le montant de son enchère et payer au comptant de prix d'annonces, les frais du constable, etc., seront à payer en quatre-vingt-cinq (85) piastres.

FRANK HORN,
Constable de la Première Cour Civile de la Nouvelle-Orléans.
21 juin—21 26—juil 7 Nile Orléans

Mme Vve M. E. Guinee contre Adolphe Bertrand Claverie, Celina Bertrand Claverie et Mme Bertrand Claverie mari.

DEUXIEME COUR DE CITÉ, de la Nouvelle Orléans.—No. —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 20 juillet 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, ainsi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
25 juin—25 30 juil 2 9

Félix J. Dreyfous contre Elize ou Elise Ximenez.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans. No. 9,387.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 20 juillet 1887, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
18 juin—18 25 29

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Succession de Frederick Lopez—No 21 314—Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Halliday Riordan soit et est par le présent accordée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et se tienne pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville le LUNDI 27me jour de juillet 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'être ou n'être de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Joseph Lombard, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans prenne possession du stock ci-dessus abandonné.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Dépuit-Greffier.
27mai—3f. en 30j.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 10 actions du fonds-capital de la Mechanics' & Traders' Insurance Co., vitrières, miroirs, et tous les meubles de maison de valeur.

Dans l'affaire de la succession de Mme Ann Sage, veuve d'un premier mariage de Thos. Barnes et femme divorcée d'un second mariage de James Heany.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,587—En vertu d'un ordre de vente, daté le 22 juin 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 5 juillet 1887, aux heures ci-dessous indiquées, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° A midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez.

Dix (10) actions du fonds-capital de la Mechanics' & Traders' Insurance Company.

2° A 1 heure P. M., au local No 226 rue Baronne.

Tout le contenu du dit magasin et local, consistant, au rez-de-chaussée, en comptoirs, vitrines, étagères, toilettes à chevaux et leur contenu, un grand miroir, etc., et aux étages supérieurs, un grand assortiment de meubles de maison, etc., etc., appartenant à un inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 juin—24 29 juil 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles. Meubles. Meubles.

David Glover vs Rudolph Gaibermann

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 12,638—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Première Cour du Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan le MARDI, 28 juin 1887, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres:

Un lot assorti de meubles de maison, comprenant un ameublement de salon de valeur, bibliothèque, portes chapeaux, réfrigérateur, etc. con formément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le shérif civil du moulin à riz de valeur connu sous le nom de Ameriean Rice Mill et consistant en 2 huilleries une machine complète 1 machine double, 1 machine à vapeur, 1 pompe, 1 chaudière, 1 pompe à feu, 1 condenseur et accessoires complets, 2 paires de pierres avec meubles, 2 paires de pierres avec meubles, 2 paires de pierres avec meubles